

COMMUNE DE VALENCIN
AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC
DU PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1
DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE VALENCIN

Il sera procédé à la mise à disposition du public gratuitement du dossier de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme en Mairie de Valencin (Place Elie Vidal) du **Lundi 9 Novembre 2020 au Mercredi 9 Décembre 2020 inclus** aux horaires suivants :

- lundi – mercredi de 14h30 à 18h30
- mardi – jeudi de 9h00 à 12h00
- vendredi de 14h30 à 17h00

Le projet de modification simplifiée n°1 porte sur :

- *L'ajustement de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation du centre bourg
- *La réduction de deux emplacements réservés et la création d'un secteur Nj
- *L'évolution du règlement de la zone N et du secteur NI
- *La prise en compte des corridors biologiques dans le règlement écrit,
- *La correction d'erreurs techniques relatives aux annexes de moins de 2.5m de hauteur totale, au caractère de la zone N ainsi qu'aux occupations et utilisations admises dans le secteur Nv,

Le public pourra déposer ses observations selon les modalités suivantes :

*soit sur un registre mis à disposition du public en mairie (Place Elie Vidal) du Lundi 9 Novembre 2020 au mercredi 9 Décembre 2020 inclus aux horaires suivants :

- lundi – mercredi de 14h30 à 18h30
- mardi – jeudi de 9h00 à 12h00
- vendredi de 14h30 à 17h00

*soit par courriel à l'adresse suivante : urbanisme@mairie-valencin.fr

*soit par courrier adressé à Monsieur le Maire, Commune de Valencin – Place Elie Vidal 38540 VALENCIN.

Les observations formulées par le public seront consultables en mairie.

A l'issue de la mise à disposition, M le Maire présentera le bilan au Conseil Municipal, qui devra délibérer et adopter le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public.

Toute information relative à cette mise à disposition pourra être demandée à Monsieur le Maire.